

Amicale de Boxe Française Savate de l'Eure

Fiche d'inscription 2024 / 2025

A rapporter le jour de l'inscription, accompagnée:

- du règlement **complet** (chèque(s) à l'ordre de **ABFS27**)
- d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la Savate Boxe Française pour une première licence, ou du questionnaire de santé pour les mineurs
- pour un renouvellement de licence (mineur ou majeur) remplir le questionnaire de santé.
- Nota: le certificat médical est obligatoire pour participer aux compétitions.

Nom:.....Prénom:.....

Date de naissance: |__| |__| |____|

Adresse:.....

Code postal : |__| |__| |__| |__| |__| Ville:
.....

Portable: |__| |__| |__| |__| |__| Tél: |__| |__| |__| |__| |__|

Adresse Email:.....@

L'adhérent soussigné reconnaît avoir été informé de l'intérêt que représente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer (possibilité de souscrire les options 1 ou 2 remplaçant alors la garantie de base de la licence). Il atteste avoir pris connaissance de la notice d'information "Assurance FFSbf&DA" et son complément, reprenant les dispositions d'assurance attachées à la licence FFSbf&DA et affichée dans la salle.

Le règlement de la cotisation et de la licence FFSBF est dû pour l'année sportive en cours, et ne donne pas lieu à remboursement en cas d'abandon.

Date: / /

Signature
(Du représentant légal pour les mineurs)

Un tee shirt vous est offert lors de votre inscription. Veuillez entourer votre taille

Homme	XS	S	M	L	XL	XXL	3XL
Femme	XS	S	M	L	XL	XXL	
Enfant	6-8 ans	8-10 ans	10-12 ans	12-14 ans			

Pour des raisons de sécurité, le port de chaussures de Savate Boxe Française est **obligatoire**. Nous vous proposons des chaussures homologuées à un tarif préférentiel.

Votre taille pour les chaussures (cochez la taille)

Entourez la couleur voulue

33 **34** **35** **36** **37** **38** **39** **40** **41** **42** **43** **44** **45**

Bleu

Noir



Cadre réservé au club

Licence jeune 19 €	Pré poussin	2016		Licence adulte 34 €	Cadet	2009 – 2008	
	Poussin	2015 – 2014			Junior	2007 – 2006 – 2005	
	Benjamin	2013 – 2012			Senior	de 2004 à 1991	
	Minime	2011 – 2010			Vétéran	1990 et avant	

Certificat médical ou questionnaire de santé

Règlement:

Chèque€ € € Espèces €

Coupons sport € PassSport n° :.....

AMICALE DE BOXE FRANCAISE SAVATE de l'Eure. Association loi de 1901 Siren n° : 527 675 086

Tél : 06 66 38 00 36 Site internet: savate27.fr Email: savate27@orange.fr

Règlement Intérieur Année sportive 2024 2025

Lieu d'entraînement: Complexe sportif de La Couture Boussey, Rue d'Ezy 27750, La Couture Boussey. Tel: 06 66 38 00 36

Jours et heures d'entraînement :

Jour	Activité	Horaire	Public
Mardi	Boxe Française	19h30 à 21h	Cadet à vétéran
Mercredi	Ecole de Savate	18 à 19h	Pré poussin / poussin
Mercredi	Boxe Française	19h30 à 21h	Benjamin à vétéran
Jeudi	Savate Féminine	19h30 à 21h	Benjamin à vétéran
Vendredi	Ecole de Savate	18 à 19h	Pré poussin / poussin
Vendredi	Boxe Française	19h30 à 21h	Benjamin à vétéran
Samedi	Boxe Française	10 à 11h30	Cadet à vétéran

Pas d'entraînement pendant les périodes de congés scolaires sauf avis préalable.

Prix de la licence assurance fédérale pour l'année sportive

Licence Adulte (de cadet à vétéran): 34€.

Licence Jeune (de pré poussin à minime): 19 €

Cotisation annuelle :

Activité	Public	Cotisation annuelle
Savate Féminine	Féminin	125 €
Boxe Française	Jeunes pré poussin à minime et + de 60 ans	125 €
Boxe Française	De cadet à vétéran	170 €

Inscription:

L'inscription au cours de Savate féminine permet de suivre également les autres cours de savate.

La cotisation est due pour l'année en cours, et au prorata du nombre de mois restants à partir du mois de Janvier.

La licence assurance fédérale est due intégralement quelque soit le moment de l'inscription.

Le règlement intégral de la cotisation licence/assurance + chaussures est impérativement réglé au moment de l'inscription.

Le règlement peut être fait par dépôt de 3 chèques qui seront encaissés de la manière suivante:

- 1 chèque 1/3 de la cotisation + le montant de la licence encaissé dans le mois de l'inscription
- 1 chèque 1/3 de la cotisation encaissé au mois de Janvier de l'année sportive en cours
- 1 chèque 1/3 de la cotisation encaissé au mois d'Avril de l'année sportive en cours

Le règlement des chaussures est fait séparément.

Le règlement de la cotisation club et de la licence FFSBF est dû pour l'année sportive en cours et ne donne pas lieu à remboursement en cas d'abandon.

La fiche d'inscription doit être signée par le représentant légal pour les mineurs.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la Savate, ou questionnaire de santé pour un renouvellement de licence, est exigible dès la première séance.

Les compétiteurs devront faire compléter leur passeport médical par les médecins concernés (voir passeport).

Tenue et matériel:

Le port du short n'est pas autorisé pour pratiquer la BF. Le pantalon est obligatoire.

Le port de chaussures de savate Boxe française est obligatoire. Tout autre type de chaussures est interdit.

Les chaussures sont spécifiques à la pratique de la Savate boxe française. Elles ne doivent pas présenter de semelles crantées ou de bords saillants afin de ne pas blesser le partenaire.

La tenue sportive doit rester correcte. La savate se pratique tête nue. Les boucles d'oreille et les piercings doivent être retirés.

L'équipement spécifique à la pratique de la Savate boxe française : gants de boxe, protège dents, coquille, chaussures de BF, tee shirt du club est obligatoire à chaque séance et propre à chaque adhérent.

Le port du tee shirt du club est obligatoire, dans la mesure où ce dernier est offert à chaque adhérent.

Tout autre type de tee shirt (football, publicitaire etc ...), à l'exception d'un tee shirt de Savate, est interdit

La combinaison intégrale, ou pantalon + tee shirt, est obligatoire pour les compétiteurs, elle doit comporter l'écusson du grade.

Les équipements appartenant au club : gants, cordes, élastiques, haltères, etc. sont à la disposition de chacun et doivent être remis en place dans les placards après chaque séance.

Un vestiaire et des douches sont à la disposition de chacun.

Chacun s'engage à maintenir dans un parfait état de propreté les locaux gracieusement mis à notre disposition par la municipalité.

Les cadres techniques à votre disposition sont: Christian Mercier, Emmanuel Fabre, Marion Pecquenard, Nadège Fabre, Sandrine Clain.

La pratique de la Savate ne devra s'exercer qu'au sein du club durant les entraînements, démonstrations ou compétitions.

Le club dégage toute responsabilité au cas où l'un de ses membres ne se cantonnerait pas à la pratique de ce sport dans ce cadre précis.

Chacun s'engage à respecter les convictions culturelles, religieuses et politiques des autres adhérents.

Tout prosélytisme et/ou propagande, sous quelque forme que ce soit, sont interdits. La mixité dans les cours est la règle.

Les membres du bureau directeur se réservent le droit d'accepter, de refuser, ou d'expulser l'un de ses adhérents sur simple avis verbal, en cas de non respect du présent règlement.

Une procédure d'exclusion peut être engagée en cas d'incident grave.

Responsabilité:

En dehors du cadre du cours de Savate, les mineurs sont sous la responsabilité de leur représentant légal.

Le représentant légal a le devoir d'amener et de récupérer les enfants à l'heure.

Signature:

Date:

Le20.....